

L'évaluation du risque d'une violation de données en 5 étapes

Lorsqu'une violation de données personnelles survient, le responsable du traitement doit évaluer le niveau de risque que la violation représente pour les personnes concernées.

Cette évaluation du risque repose sur deux critères :

- la gravité des conséquences pour les personnes concernées (impact)
- la vraisemblance de réalisation d'un dommage (probabilité)

Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger la fiche pratique [ici](#).